

Géraldine DELBARY
Mélanie PERRIN
Arnaud SOULAS
IA-IPR de physique-chimie
Mél : ia-ipr.pc@ac-orleans-tours.fr
21 rue Saint-Étienne
45043 Orléans cedex 1

Orléans, le 29 août 2025

Les IA-IPR de physique-chimie

aux

Professeurs de physique-chimie dans l'académie d'Orléans-Tours
s/c de Mesdames et Messieurs les chefs d'établissement

Objet : Lettre de rentrée 2025 des IA-IPR à l'attention des professeurs de physique-chimie

Chères et chers collègues,

Nous souhaitons la bienvenue à tous les professeurs, titulaires, stagiaires ou contractuels, qui rejoignent l'académie. Également, nous pensons à toutes celles et tous ceux qui partent en retraite, après avoir servi l'Éducation nationale pendant plusieurs décennies. Qu'elles et qu'ils en soient vivement remerciés, nous leur souhaitons une bonne et longue retraite. Nous remercions plus largement l'ensemble des professeurs pour leur engagement et leur professionnalisme dans le travail quotidien auprès des élèves.

En cette rentrée scolaire 2025, nous vous annonçons le départ de notre collègue Anne Boisteux pour l'académie de Nantes. Après huit années au service de notre académie, elle la quitte non sans émotion pour retrouver avec plaisir sa région d'origine, un grand merci à elle pour son engagement et la qualité de son travail. C'est Géraldine Delbary qui lui succède. Nous l'accueillons avec grand plaisir dans notre équipe.

Outre la (re)prise de contact avec vous, cette traditionnelle lettre de rentrée vous présente les axes de travail de l'inspection pédagogique régionale de physique-chimie pour cette année scolaire 2025-2026.

Comme les années précédentes, vous trouverez à la fin de cette lettre la répartition des zones géographiques plus particulièrement attribuées à chacun d'entre nous. Des ajustements, très à la marge, concernant les rendez-vous de carrière pourront être néanmoins opérés.

1. Parcours professionnels, carrières et rémunérations (PPCR)

Dans le cadre du PPCR, nous poursuivrons les deux missions qui lui sont attachées, à savoir **l'évaluation** et **l'accompagnement** :

- Le volet **évaluation** correspond aux **rendez-vous de carrière** pour lequel nous conseillons aux professeurs éligibles de préparer ce moment important d'analyse réflexive et d'introspection mais aussi de projection dans leur futur professionnel. À cette fin, plusieurs ressources précieuses sont disponibles à ce lien <https://www.education.gouv.fr/cid118572/rendez-vous-carriere-mode-emploi.html>. Ainsi, vous trouverez entre autres la notice, le calendrier, ainsi que le document de référence à l'entretien que nous vous conseillons vivement de prendre le temps de renseigner.
- Le volet **accompagnement** consiste quant à lui en des **réunions d'équipe** et des **visites d'accompagnement** en classe qui peuvent concerner tous les professeurs, avant, entre ou après les rendez-vous de carrière. Ces visites sont programmées parfois au gré de nos déplacements ou des sollicitations. Celles-ci peuvent avoir différentes visées : conseiller, expertiser, ou tout simplement mieux connaître les équipes pédagogiques. Notre priorité pour ces visites concerne celles à destination des professeurs néo-titulaires ou contractuels, mais aussi des professeurs qui solliciteront notre passage pour se faire connaître, recueillir notre avis ou nos conseils.

2. Résultats aux examens 2025

Nous tenons ensuite à remercier tous les professeurs mobilisés sur les examens, à l'écrit, l'oral ou lors d'épreuves pratiques. Votre investissement dans cette mission a permis un bon déroulement des examens. Toutes les épreuves de baccalauréat, BTS et DNB ont donné lieu réglementairement à la mise en œuvre de procédures d'entente et d'harmonisation, afin d'explicitier les barèmes nationaux et d'observer la plus grande équité de traitement entre candidats.

Concernant la physique-chimie, les moyennes académiques des épreuves écrites du DNB en voie générale d'une part et du baccalauréat d'autre part sont rassemblées dans le tableau ci-dessous. La correction des copies de baccalauréat est dématérialisée, ce n'est pas encore le cas pour les épreuves du DNB. Pour ces dernières, nous remercions donc les coordonnateurs qui nous ont transmis les résultats par centre, nous permettant ainsi d'effectuer une synthèse académique de l'épreuve de sciences et technologie.

Examen	DNB	Baccalauréat		
Épreuve	PC série générale	PC (partie écrite / ECE) voie générale	Partie PC de SI voie générale	PCM voie technologique STI2D
Nombre de candidats	28 309	3 758	198	1 048
Moyenne	12,3 sur 25	10,1 sur 20 / 16,0 sur 20	9,9 sur 20	10,1 sur 20

Examen	Baccalauréat		
Épreuve	PCM voie technologique STL	SPCL voie technologique STL	CBPH voie technologique ST2S
Nombre de candidats	266	91	641
Moyenne sur 20	11,6 sur 20	13,1 sur 20	10,6 sur 20

3. Nouveaux programmes

3.1. Collège

Dans une lettre de saisine¹ datée du 13 mars 2024, la ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse a demandé au Conseil supérieur des programmes² (CSP) de demander la révision du socle commun de connaissances, de compétences et de culture. Nous vous rappelons que le projet, publié, est téléchargeable à cette adresse : <https://www.education.gouv.fr/media/226765/download>.

Suite à cette refonte, et conformément à une seconde lettre de saisine³ également datée du 13 mars 2024, les révisions des programmes de sciences et technologie au cycle 3 et de physique-chimie au cycle 4 ont été opérés et des projets, récemment adoptés par le CSP ont été publiés sur les liens suivants :

- Révision du programme de sciences et technologie au cycle 3 :
<https://www.education.gouv.fr/media/228428/download>
- Révision du programme de physique-chimie au cycle 4 :
<https://www.education.gouv.fr/media/228616/download>

En fonction des décisions ministérielles qui seront prises suite à la parution de ces projets, l'inspection pédagogique régionale de physique-chimie se tient prête pour accompagner les professeurs dans la mise en œuvre pédagogique de futurs programmes au collège, avec notamment une, voire deux journées de formation pour tous les professeurs de collège.

¹ <https://www.education.gouv.fr/media/227668/download>

² <https://www.education.gouv.fr/le-conseil-superieur-des-programmes-41570>

³ <https://www.education.gouv.fr/media/227670/download>

3.2. Programme EVARS (Éducation à la vie affective, relationnelle et à la sexualité)

Le programme EVARS⁴ constitue désormais un cadre de référence dont la finalité première est la protection des enfants et des adolescents.

Ce programme s'inscrit dans la transmission des valeurs essentielles de l'École de la République : le respect de soi et des autres, l'égalité entre les filles et les garçons, la lutte contre toutes les formes de discrimination et de violence, ainsi que la promotion et la défense des droits humains. Il apporte aussi des connaissances fondées sur des données scientifiques actualisées et s'appuie sur le développement des compétences psychosociales. Sa mise en œuvre s'intègre pleinement dans la démarche d'école promotrice de santé (EPSa), ce qui en fait un enjeu partagé par tous.

Au collège et au lycée, le programme précise qu'il convient d'organiser trois séances annuelles (possiblement de deux heures chacune), à chaque niveau de classe. Au-delà de ces séances, l'ensemble des disciplines est invité à contribuer, chacune dans le cadre de ses programmes, à la construction des savoirs et au développement des compétences visés par EVARS.

La mise en œuvre de ce programme repose sur une réflexion collective au sein de chaque établissement et doit mobiliser la communauté éducative dans son ensemble, et ce afin de bâtir un projet pédagogique cohérent et progressif, garantissant la complémentarité des interventions et valorisant les apports de toutes les disciplines.

4. Formation continue

4.1. Bilan 2024-2025

Le cahier des charges de la formation continue en 2024-2025 maintenait l'objectif de préservation du face-à-face pédagogique, et donc de la nécessité d'investir d'autres temps et d'autres modalités favorisant la continuité pédagogique pour les élèves en cas d'absence de professeurs. Dans ce cadre, le plan académique de formation comprenait entre autres ces trois modules :

- La création de « communautés de pratiques » autour de l'enseignement de la physique-chimie, dont l'objectif est de mutualiser et d'enrichir les pratiques professionnelles, qu'elles soient pédagogiques ou didactiques, en physique-chimie autour de thèmes relativement larges choisis par chaque groupe, mais aussi de partager des connaissances et des outils au sein du collectif.
- Une série de trois webinaires d'une heure autour du thème « contribuer à la construction d'un citoyen éclairé en physique-chimie ».
- Une journée académique de la physique-chimie proposant notamment des conférences par des chercheurs sur la première journée des vacances de printemps.

Faute d'un nombre suffisant d'inscrits, aucun de ces modules n'a pu ouvrir. Suite à ce constat, nous vous avons soumis en décembre 2024 un sondage, co-construit avec un groupe de formateurs, afin de mieux cerner les raisons de ce manque d'inscrits. 285 professeurs (soit environ 30 %) ont répondu à ce sondage et nous les en remercions. Nous avons constaté que les raisons du faible nombre d'inscrits étaient très diverses (les dates qui ne conviennent pas, les difficultés organisationnelles, une campagne d'inscription trop courte, etc.). Le sondage a confirmé aussi que les apports disciplinaires et les échanges de pratiques entre pairs faisaient partie des objectifs et des modalités les plus motivants pour venir en formation.

En parallèle de ce plan de formation, des professeurs titulaires ou contractuels intéressés ont pu s'inscrire pour bénéficier des quelques places restantes aux journées de formations initiales des professeurs stagiaires temps plein. Les retours qui ont été faits montrent que ces formations ont globalement donné satisfaction.

Nous profitons de cette lettre de rentrée pour remercier tous les formateurs qui se sont investis dans l'élaboration des maquettes et dans leur animation tout au long de l'année scolaire.

⁴ Le programme EVARS est disponible à <https://www.education.gouv.fr/bo/2025/Hebdo6/MENE2503064A>

4.2. Perspectives 2025-2026

Formations à candidature individuelle

Cette année scolaire, quatre formations seront inscrites au plan académique de formation, sur temps scolaire, et sous forme d'inscription individuelle sur GAIA (accès via la plateforme Arena⁵) :

- « apprendre à apprendre en physique-chimie » niveau 1 (une journée) ;
- « apprendre à apprendre en physique-chimie » niveau 2 (une journée) ;
- « la didactique de la transformation chimique » (deux journées) ;
- « journée académique de la physique-chimie » (une journée).

Les « communautés de pratiques » seront proposées, sous forme d'inscription directement auprès des animateurs départementaux. Davantage de renseignements sur la mise en place de ces communautés sont disponibles sur le site académique disciplinaire à cette adresse : <https://pedagogie.ac-orleans-tours.fr/spip.php?article2464>.

Nous rappelons que de nombreuses autres formations pilotées par les délégations académiques peuvent vous intéresser : formations numériques de la Drane⁶, formations pour accompagner la prise en charge des élèves allophones du Casnav⁷. De même, des formations transversales sont proposées, notamment sur l'oral et le Grand oral (« Pratiquer l'oral dans toutes les disciplines de la seconde à la terminale », « Se former à être membre du jury du Grand oral », etc.).

Vous trouverez l'ensemble du catalogue de formation sur la page de l'E AFC⁸ : <https://www.ac-orleans-tours.fr/l-ecole-academique-de-la-formation-continue-123140> (cycles « accompagnement général des personnels » et « professeurs du second degré »⁹). Nous reviendrons vers vous ultérieurement par mail pour préciser les objectifs, dates, lieux et modalités d'inscription à ces formations.

Rappelons enfin pour les professeurs entrant dans le métier l'existence d'un parcours national de formation Magistère¹⁰ à destination des professeurs nouvellement nommés, en particulier les professeurs contractuels. Il comprend plusieurs volets généraux (agir en agent de l'état, coopérer avec les acteurs de l'école, préparer et conduire la classe, évaluer, différencier...), et des modules didactiques.

Formations à public désigné

D'autres formations auront lieu, dites « à public désigné », c'est-à-dire sans nécessité d'inscription :

- Une, voire deux journées pour **tous les professeurs de collège** afin d'accompagner la mise en œuvre pédagogique des nouveaux programmes (voir paragraphe 3.).
- Une journée de formation pour les **professeurs néo-titulaires en deuxième année**.
- Une demi-journée et des visio-réunions pour les **professeurs ayant la certification « DNL »** pour enseigner une « discipline non linguistique » en sciences expérimentales (commune avec les SVT).
- Une journée de formation pour les **professeurs contractuels nouvellement recrutés** sur la sécurité en sciences expérimentales.
- Six journées de formation disciplinaires (en plus des journées de formation transversales) pour les **professeurs stagiaires à temps plein**.

5. Communication

Nous continuerons de communiquer régulièrement vers vous, en particulier via des mails, par des publications sur la page disciplinaire académique (<https://pedagogie.ac-orleans-tours.fr/physique/>). Le compte « X » (ex « Twitter ») de l'inspection pédagogique régionale de physique-chimie d'adresse [@phychim_OT](#) permet aussi de relayer des

⁵ <https://extranet.ac-orleans-tours.fr/arena/>

⁶ Délégation de région académique au numérique éducatif <https://www.ac-orleans-tours.fr/delegation-de-region-academique-au-numerique-educatif-121982>

⁷ Centre académique pour la scolarisation des enfants allophones nouvellement arrivés et des enfants issus de familles itinérantes et de voyageurs

⁸ École académique de la formation continue

⁹ Les formations de physique-chimie ne sont pas encore visibles à l'heure où nous écrivons cette lettre, mais elles le seront prochainement sur cette page : <https://www.ac-orleans-tours.fr/sciences-et-mathematiques-124926>

¹⁰ <https://magistere.education.fr/dgesco/course/view.php?id=2788>

publications académiques ou nationales. Nous sommes également bien entendu disponibles par mail, sur nos mails professionnels respectifs ou sur l'adresse électronique générique ia-ipr.pc@ac-orleans-tours.fr. Nous vous rappelons à cette occasion que pour toute correspondance par courriel, l'utilisation de la messagerie professionnelle est requise, notamment pour des raisons de sécurité numérique, et que la règle de la voie hiérarchique s'applique dès lors que l'objet concerne l'organisation ou la politique de l'établissement.

Nous vous souhaitons une excellente année scolaire 2025-2026, qu'elle satisfasse tous vos projets professionnels. Nous restons bien entendu disponibles pour répondre à vos éventuelles questions et vous accompagner dans votre mission.

Les IA-IPR de physique-chimie
Géraldine DELBARY, Mélanie PERRIN, Arnaud SOULAS

IA-IPR de physique-chimie

- Géraldine DELBARY (GD) : geraldine.delbary@ac-orleans-tours.fr
- Mélanie PERRIN (MP) : melanie.perrin@ac-orleans-tours.fr
- Arnaud SOULAS (AS) : arnaud.soulas@ac-orleans-tours.fr
- Adresse générique des IA-IPR de physique-chimie : ia-ipr.pc@ac-orleans-tours.fr

Répartition des zones géographiques entre les IA-IPR de physique-chimie

(téléchargeable à <https://pedagogie.ac-orleans-tours.fr/spip.php?article1075>)

Zones	Cher	Eure-et-Loir	Indre	Indre-et-Loire Nord	Indre-et-Loire Sud	Loir-et-Cher	Loiret Est	Loiret Ouest
IA-IPR	AS	GD	AS	GD	MP	MP	AS	MP
Communes	Toutes	Toutes	Toutes	Amboise, Chambray-les-Tours, Château-Lavallière, Château-Renault, Fondettes, Langeais, Luynes, Montlouis-sur-Loire, Neuilly-Pont-Pierre, Neuvy-le-Roi, Savigné-sur-Lathan, Saint-Cyr-sur-Loire, Tours, Vouvray	Avoine, Azay-le-Rideau, Ballan-Miré, Bléré, Bourgueil, Chinon, Cormery, Esvres, Joué-les-Tours, L'Île-Bouchard, Ligueil, Loches, Montbazou, Monts, Nouâtre, Preuilly-sur-Claise, Richelieu, Saint-Avertin, Saint-Pierre-des-Corps, Sainte-Maure-de-Touraine, Tours	Toutes	Amilly, Artenay, Bazoches-les-Gallerandes, Beaune-la-Rolande, Bellegarde, Briare, Châlette-sur-Loing, Châteauneuf-sur-Loire, Château-Renard, Châtillon-sur-Loire, Chécy, Courtenay, Dadonville, Ferrières-en-Gâtinais, Fleury-les-Aubrais, Gien, Le Malesherbois, Les Bordes, Lorris, Montargis, Neuville-aux-Bois, Orléans 45100, Pithiviers, Poilly-lez-Gien, Puiseaux, Saint-Benoît-sur-Loire, Saint-Jean-de-Braye, Sainte-Geneviève-des-Bois, Sully-sur-Loire, Trainou, Villemandeur	Beaugency, Cléry-Saint-André, Ingré, Jargeau, La Chapelle-Saint-Mesmin, La Ferté-Saint-Aubin, Meung-sur-Loire, Olivet, Orléans 45000, Patay, Saran, Saint-Ay, Saint-Denis-en-Val, Saint-Jean-de-la-Ruelle, Saint-Jean-le-Blanc, Tigry

Chargés de mission

- Arnaud BONNOT – Eure-et-Loir – Lycée : arnaud.bonnot@ac-orleans-tours.fr
- Nadia BOUNIFI – Eure-et-Loir – Collège : nadia.bounifi@ac-orleans-tours.fr
- Aude JACQUES – Indre-et-Loire – Lycée : aude.jacques@ac-orleans-tours.fr
- Émilie ROCHE-ROY – Cher – Collège : emilie-angele-e.roy@ac-orleans-tours.fr
- Christine SIMON – Loir-et-Cher – Lycée : christine.simon@ac-orleans-tours.fr
- Éric VENAILLE – Loiret – Collège : eric-laurent.venaille@ac-orleans-tours.fr
- Manuelle ZITOUNI – Loiret – Collège : manuelle.zitouni@ac-orleans-tours.fr

Interlocuteur académique pour le numérique

- Denis PUIROUX : denis.puiron@ac-orleans-tours.fr